



## Concours national de la Résistance et de la Déportation

### *Corpus documentaire et accompagnement pédagogique*

La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation en mettant à leur disposition un corpus documentaire retraçant la **trajectoire de Geneviève de Gaulle**. Celui-ci est contextualisé et accompagné de nombreux objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3<sup>ème</sup> aux classes de lycée général et technologique, parfois dans une optique interdisciplinaire.

- **Entrées par le thème « La déportation : la connaître pour la combattre » :**
- **Entrées par le thème « Résister à la déportation » :**
- **Entrées par le thème « Résister en déportation » :**
  - Résister en s'évadant lors du transport et dans le camp.
  - Résister à la déshumanisation.
  - Juger, témoigner, transmettre.

### **Repères biographiques et historiques**

Arrêtée le 20 juillet 1943, à l'âge de vingt-deux ans, en raison de ses activités au sein du mouvement de résistance Défense de la France, Geneviève de Gaulle est emprisonnée à Fresnes, puis déportée à Ravensbrück le 30 janvier 1944. A son retour en France en avril 1945, son engagement prend de nouvelles formes. La nièce du général de Gaulle multiplie les conférences sur l'univers concentrationnaire et participe à la création de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) dont elle devient présidente en 1958. Ce groupement, qui repose sur la solidarité née dans les camps, apporte une aide médicale et administrative aux rescapées, et mène une lutte juridique pour obtenir l'indemnisation des victimes d'expérimentations nazies. Parallèlement, elle adhère au Rassemblement du Peuple Français (RPF), mouvement politique créé par le Général en 1947 dans lequel elle voit une continuation des idéaux de la Résistance, tout comme Bernard Anthonioz, ancien résistant qu'elle épouse en 1946. Devenue mère de quatre enfants, symboles de renaissance après l'expérience de la déportation, elle poursuit son combat en faveur de la dignité humaine. C'est ainsi qu'elle apporte son soutien aux plus démunis en rejoignant l'association Aide à toute détresse (ATD), après avoir visité le bidonville de Noisy-le-Grand en

1958 dont la misère et l'isolement la renvoient à Ravensbrück. Elle en devient la présidente en 1964 et obtient l'adoption de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions en 1998.

Cette même année, elle publie *La traversée de la nuit* qui retrace les mois passés à l'isolement dans le camp de Ravensbrück entre octobre 1944 et février 1945. Considérée par Himmler comme une possible « monnaie d'échange » du fait de son lien de parenté avec le général de Gaulle, elle est placée dans un cachot afin d'être extraite du quotidien de ses codétenues. Exclue parmi les exclues, elle relate cet épisode, sans doute fondateur de son attention portée aux victimes d'exclusion et plus largement de son combat en faveur de la dignité humaine, plus de cinquante ans après dans ce court ouvrage.

### **Le texte de référence**

« La porte s'est refermée lourdement. Je suis seule dans la nuit. (...) »

Pour le moment, je suis dans un bâtiment à l'intérieur du camp de Ravensbrück, appelé bunker. C'est une prison qui sert aussi de cachot. En ce cas il n'y a pas de couverture, ni de paille, le pain est distribué tous les trois jours, la soupe tous les cinq jours. La condamnation au bunker est accompagnée d'une bastonnade : vingt-cinq, cinquante ou soixante-quinze coups auxquels la détenue survit rarement. Nous savons tout cela au camp et aussi que des jeunes femmes, cobayes humains, ont subi dans ce lieu les horribles expériences du professeur Gebhardt.

Comme, décidément, le sommeil ne revient pas, je pense aux soixante-quinze petits lapins (*kaninchen*, c'est ainsi qu'on les appelle). Leurs jambes sont atrocement mutilées, elles sautillent en s'aidant de béquilles rudimentaires. Ces jeunes filles polonaises (la plus jeune, Bacha, a quatorze ans) ont subi des prélèvements d'os et de muscles, certaines jusqu'à six fois, et le chirurgien célèbre, professeur à l'université de Berlin, a contaminé les blessures avec la gangrène, le tétanos ou le streptocoque. Ainsi prétendait-il démontrer que le Gauleiter Heydrich, qu'il avait soigné après un attentat, ne pourrait survivre aux infections de ses plaies.

Après la première série d'"opérations", nos camarades avaient essayé de résister pour ne pas subir d'autres expériences. Mais elles ont été vite ligotées et enfermées dans le bunker où Gebhardt a poursuivi ses interventions, sans asepsie, sans anesthésie. Ici, j'imagine mieux encore leur supplice. (...)

Il y a quelques jours, nous avons fêté ensemble mon anniversaire. Sur le gâteau, pour lequel chacune a apporté un peu de mie de pain, pétrie avec quelques cuillerées de cette sorte de mélasse qu'on appelle confiture, vingt-quatre brindilles figuraient les bougies dans un décor de feuilles cueillies en hâte pendant le travail de terrassement au bord du marais, un vrai moment de bonheur !

La sirène de fin d'appel au travail met les colonnes en marche. Du fond de ma nuit j'entends le bruit sourd des semelles de bois, à peine les aboiements des chiens et les cris rauques des SS. Me voici très loin, comme au fond d'un puits où je mourrai peu à peu en silence. Et si la porte s'ouvrait, serait-ce pour marcher vers le couloir des exécutions ? Il est près d'ici, de l'autre côté du mur d'enceinte qui longe le bunker, non loin des fours crématoires dont la fumée panache le ciel.

Dois-je me préparer à mourir ? Personne ne pourra m'aider au moins en me tenant la main, comme je l'ai fait souvent pendant l'agonie d'une camarade. Les derniers visages regardés seront marqués par le mépris et la haine. Ne plus y penser, oublier bien sûr ma famille pour ne pas perdre courage. Plus difficile de prendre congé de Germaine, de Jacqueline, de Danielle, de Milena, de Grete, de tant d'autres, dont la fraternelle affection m'a permis de survivre. (...)

Inutile de continuer à guetter, je finis par m'endormir et ne suis réveillée que par la sirène du soir. Mes camarades rentrent, harassées, du travail. Il faut défiler en rangs, par cinq, pas martial cadencé, la pelle sur l'épaule si c'est une colonne qui vient du terrassement. Quand mon convoi est enfin arrivé en février, les surveillantes nous ont commandé de chanter : elles n'ont pas apprécié la *Marche lorraine* ! J'ai, plusieurs mois, travaillé au marais, plus rarement dans la forêt. (...)

La nature nous offrait-elle quelques compensations : brins d'herbes et de plantes cueillies pour leurs vitamines, parfois même une petite fleur ramenée au camp en cachette, pour une malade, ou un anniversaire. (...)

Je sens votre fatigue, et regarde avec vos yeux, l'aube qui se lève sur le ciel nacré de la Baltique. Il n'y a pas d'autres vies à rêver que la vôtre, que la nôtre. Au-delà, c'est inatteignable. Rêver seulement de vous retrouver, de partager la mauvaise boisson, le pain gris et dur, la soupe où nagent quelques rutabagas... Et surtout, la douceur d'une main serrée, la tendresse d'un regard. (...)

Tandis que, nous marchions en titubant de fatigue, entre les baraques sombres, sur le sol noir de scories, obsédé la certitude que, bien pire que la mort, c'était la destruction de notre âme qui était le programme de l'univers concentrationnaire.

Dès lors, qu'importait l'exécution prochaine ? Pendant neuf mois, j'ai lutté pour ne pas céder au désespoir, garder le respect des autres et de moi-même. »

Geneviève de Gaulle Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Paris, Éditions du Seuil, Paris, 1998, pp 9-19.

« Quand j'étais dans le camp, les livres étaient bien sûr interdits, mais certains étaient rapportés en cachette par des camarades courageux qui triaient, sous surveillance étroite, les bagages des arrivantes. Pendant quelques heures j'avais eu en main *Moby Dick* en allemand, une anthologie de la poésie française et *Salammbô* de Flaubert. Et voilà que je me retrouve sous le soleil d'Afrique, au pied de la muraille de Carthage. La guerre d'Hamilcar me semble aussi présente que celle d'aujourd'hui. Il n'y a plus de temps, il n'y a plus de frontière entre le rêve, ou le cauchemar, et la réalité. Je peux sortir de ma cellule, parcourir les distances et les siècles. Ma mémoire m'apporte tantôt des souvenirs terribles, ceux que j'ai vécus il y a quelques semaines à peine, tantôt des angoisses imaginaires, les pieuvres de *Vingt Mille Lieues sous les mers*. Je lutte en essayant de me réciter des poèmes, parfois des mots me manquent que je trouve de façon étrange : " Le héron côtoie la rivière, sous le pont Mirabeau coule la Seine, ou la Loire gaulois ou le Tibre latin, devant moi s'ouvre l'immense Océan". »

Geneviève de Gaulle Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Paris, Éditions du Seuil, Paris, 1998, p 36.

### **Les objets d'étude**

- La solidarité, moyen de résister à la déshumanisation (des petits gestes du quotidien pour tenter de survivre à ceux pour accompagner la mort).
- La littérature, vecteur d'évasion et de lutte contre l'oppression.
- L'ironie, arme des déportées (cf la *Marche lorraine*).
- Témoigner ou résister par l'écrit et la parole (dénonciation des expérimentations médicales nazies, ainsi que du quotidien harassant et déshumanisant du camp de Ravensbrück, et plus largement des camps de la mort).
- La littérature de la souffrance : mettre en lumière la noirceur.
- Le style sobre d'une femme humble.

**Les documents complémentaires**

**II. - COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE ET IMPORTANCE DE L'ACTION** (Indications détaillées et précises).

- faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité professionnelle
- indiquer les responsabilités et les commandements assumés, les principales missions et opérations auxquelles vous avez participé, les actes qualifiés de résistance accomplis au sens de l'article 2 du décret n° 49.427 du 25 Mars 1949
- Joindre tous attestations, documents ou copies certifiées conformes susceptibles de permettre la reconnaissance des services et en particulier copie des attestations ou certificats d'appartenance délivrés par le Secrétariat d'Etat aux Forces Armées "Guerre" ou les Généraux Commandant les Régions.

*1/10/40 : Essai d'organisation d'un noyau résistant à la Faculté de  
Bennes - (Arrière de l'affiche allemande, distribution de tracts, croix de Souain)*  
*1/8/41 - Agent de liaison au Réseau Musée de l'Homme - Transmission de  
renseignements - Activité propagande à la Sorbonne (journaux, photos, injures)*  
*8/42 - mise au point d'un plan de clandestin de Pyrénées*  
*Années 43 - suite de activités précédentes - Aide aux étudiants du STO (faux papiers,  
magasin) - activités à Défense de la France, Comité directeur, rédaction articles,  
secrétariat de rédaction, direction d'un journal - Activités diverses. Faux papiers.*

**III. - GRADE D'ASSIMILATION OBTENU :** Capitaine

Nommé le : *6 Août 1948* . . . . . à *Paris - le Comité national*  
 Par (Nom, pseudo, qualité) . . . . . *L. Colonel de Diorne, chef du bureau*  
 aux fonctions de . . . . . *FFCL et P.I.E.* . . . . .  
 avec le grade de . . . . . (Joindre une copie de la notification d'homologation)

Indiquer l'unité, le Réseau, le Mouvement, l'effectif, le secteur soumis à votre autorité :

*Musée de l'Homme - Activités diverses*  
*Défense de la France - membre du Comité Directeur*  
*Activités diverses*

**IV. - ARRESTATION :**

Indiquer lieu, date, cause, circonstances de votre arrestation, de votre internement ou de votre déportation :

*Arrestation : 20 juillet 43 - Trésorier d'un membre de Défense de la France - Soumis à la Librairie Wagner, 84 rue Bonaparte qui lui sert de boîte aux lettres - Il y est arrêté en Suisse avec journaux clandestins, fausses cartes, tampons, renseignements etc.*

**V. - DECORATIONS OBTENUES :**

Références :

Citation à l'ordre	N° de Décision de . . . . .
Légion d'Honneur	décret du <i>3.10.49</i> J.O. du . . . . .
Médaille Militaire	décret du . . . . . J.O. du . . . . .
Médaille Résistance	décret du <i>11.11.49</i> J.O. du . . . . .
	Page . . . . .

*N° 3205*

« L'univers concentrationnaire commence dès le départ du train à la gare de l'Est, ce 31 janvier 1944. Entassées par dizaines dans des wagons à bestiaux, serrées les unes contre les autres au point de ne pouvoir s'asseoir, les 958 déportées du convoi numéroté 27 000 (les immatriculations des femmes qui le composent s'étalent de 27 030 à 27 988) comprennent au bout de quelques minutes que leur traitement n'a plus rien à voir avec le droit des prisonniers. (...)

Mais la résistance à cette déshumanisation d'abord physique commence elle aussi. Geneviève, dès la première minute, cherche à s'évader et dispose pour cela d'un levier que lui a remis le chauffeur du camion qui a transféré les prisonnières de Royallieu à la gare de l'Est. Les Allemands ont placé des sentinelles sur les wagons, et la seule solution consiste donc à créer une issue par le plancher. La tentative est risquée et exige que le train soit arrêté. Les femmes peinent à parvenir à leurs fins. En outre, les Allemands ont pris soin de les décourager d'avance par un chantage pervers : un convoi d'hommes, parmi lesquels des fils et maris de détenues enfermées dans le train, est en route au même moment. À la moindre tentative d'évasion, les SS ont promis d'exécuter cinq hommes. Apeurées par cette menace, certaines femmes s'élèvent contre leurs camarades qui veulent s'échapper. Mais Geneviève considère, comme son oncle Charles quand il était prisonnier en Allemagne de 1916 à 1918, que "[son] devoir, c'est d'essayer de s'évader" - Charles de Gaulle s'est échappé à cinq reprises des geôles allemandes entre 1916 et 1918. Geneviève continue donc à s'attaquer au bois du plancher, quand le train s'arrête brutalement. Les prisonnières doivent sortir sur le ballast. Les SS ont découvert d'autres tentatives de fuite. La soumission peureuse n'est donc pas générale dans le convoi, constitué majoritairement de résistantes rompues à l'action et animées d'une farouche envie de liberté. Les Allemands organisent une fouille générale. Dans le wagon de Geneviève, ils trouvent le levier, mais les prisonnières jurent de leur innocence - "il devait y être avant, on ne l'a pas vu", s'écrie Geneviève. Le voyage reprend, épouvantable. »

Frédérique Neau-Dufour, *Geneviève de Gaulle Anthonioz*, Paris, Editions du Cerf, 2004, pp 77-78.

### **Pour aller plus loin**

- [Témoignage de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.](#)
- [Podcast « Geneviève de Gaulle-Anthonioz, une vie de résistante », France Culture, août 2022.](#)
- [Lefranc, Pierre, « A propos de l'ouvrage de Geneviève Anthonioz-de Gaulle, \*La traversée de la nuit\* », in \*Espoir\*, n°118, pp 129-130.](#)
- [Lefranc, Pierre, « Geneviève de Gaulle : une conscience du siècle », in \*Espoir\*, n°130, p 101.](#)
- [Neau-Dufour, Frédérique, "Geneviève de Gaulle Anthonioz et Germaine Tillion-Portrait croisé", in \*Espoir\*, n°197, pp 157-170.](#)
- Neau-Dufour, Frédérique, *Geneviève de Gaulle Anthonioz*, Paris, Editions du Cerf, 2004.
- [Podcast « Les Résistantes », France Inter, décembre 2023.](#)